

# Flash nucléaire 10

Octobre 2011 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

## **Conseil des Etats: oui également à la sortie du nucléaire**

Le 28 septembre, le Conseil des Etats s'est exprimé en faveur d'une sortie du nucléaire en Suisse. Il a toutefois modifié les trois motions correspondantes de façon à exclure une interdiction totale de la technologie nucléaire. Le nouveau texte de la motion prévoit par ailleurs que le Conseil fédéral suive les avancées technologiques dans le domaine nucléaire. La formation, l'enseignement et la recherche devront en outre être encouragés pour tous les agents énergétiques.

## **Sortie du nucléaire: la CEATE-N suit le Conseil des Etats**

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) propose à son conseil d'adopter plusieurs motions, dans leur version modifiée par le Conseil des Etats. Elle estime que le contexte énergétique a radicalement changé depuis l'accident de réacteur à Fukushima et soutient donc le compromis adopté par le Conseil des Etats, se prononçant clairement pour la sortie du nucléaire. A l'instar de la chambre haute, elle estime que cette décision ne doit en aucun cas signifier une interdiction de technologies: la Suisse doit disposer du savoir-faire nécessaire dans le domaine nucléaire, eu égard aussi bien à l'exploitation des centrales actuelles qu'au problème encore non résolu des déchets.

## **Centrales nucléaires suisses: fin des révisions annuelles**

Après la révision et la remise en service, en juin 2011, des centrales nucléaires de Gösgen et de Beznau 1, les révisions annuelles ont aussi été achevées avec succès en août dans la centrale de Leibstadt, en septembre dans la centrale de Müh-

leberg et début octobre dans la centrale de Beznau 2. En plus du renouvellement de combustible, ces arrêts qui ont duré plusieurs semaines ont servi à des contrôles ainsi qu'à des essais et à des travaux de maintenance.

## **Renforcement des dispositions relatives à l'indépendance du conseil de l'IFSN**

Le Conseil fédéral a adapté l'ordonnance sur l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). Il a, en l'espèce, précisé les critères de l'indépendance des membres du conseil de l'IFSN. La modification adoptée précise désormais quels types d'activités et de liaisons économiques, de fonctions officielles et d'activités scientifiques sont incompatibles avec l'exercice d'un mandat au sein du conseil de l'IFSN. Les nouvelles dispositions d'exécution relatives à l'indépendance entreront en vigueur le 1er novembre 2011. Le Conseil fédéral souligne ainsi que le contrôle de l'indépendance, en vertu des nouveaux critères, est ainsi garanti pour les candidats au conseil de l'IFSN qui seront désignés à la fin de l'année pour la législature 2012-2015.

## **Afrique du Sud: nouveaux projets nucléaires**

Dipuo Peters, ministre sud-africaine de l'Energie, a approuvé une proposition de construire de nouvelles centrales nucléaires et projette de la soumettre prochainement au Parlement. Peters escompte que le Parlement avalise d'ici la fin de l'année la proposition de construire jusqu'à six tranches nucléaires. L'appel d'offres pourrait ainsi être lancé en 2012, et la production des nouvelles installations démarrer en 2024. L'énergie nucléaire reste une composante incontournable du Plan stratégique. La part de l'électricité d'origine nucléaire en Afrique du Sud est actuellement de 5%.

Rédaction:

C. Baechel, M.-F. Aepli,

R. Bilang, M. Brugger,

M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse

Case postale 1021

3000 Berne 14

Téléphone 031 560 36 50

Téléfax 031 560 36 59

info@forumnucleaire.ch

www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an

ISSN 1421-0355

© 2011 by Forum nucléaire suisse

## **Finlande: nouveau site d'implantation sélectionné**

L'électricien finlandais Fennovoima Oy veut construire la centrale nucléaire qu'il projette à Pyhäjoki, sur la côte nord-ouest du pays. Ce site a donc été préféré au second site potentiel de Simo. Des études exhaustives avaient montré que les deux sites se prêtaient à la construction d'une nouvelle centrale, mais plusieurs aspects techniques se sont révélés plus favorables à Pyhäjoki: les formations rocheuses y sont ainsi particulièrement stables et dépourvues de fissures, et le risque sismique y est aussi plus faible. Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, le Parlement finlandais s'était déclaré favorable à la construction de deux nouvelles centrales nucléaires, acceptant à la fois la demande de Teollisuuden Voima Oyj (TVO) portant sur la construction d'une quatrième tranche sur le site d'Olkiluoto, et celle de Fennovoima qui n'avait, à l'époque, pas encore sélectionné de site.

## **Japon: température de tous les réacteurs de Fukushima inférieure à 100°C ...**

La température des réacteurs 1, 2 et 3 de la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi est retombée sous la cote des 100°C pour la première fois depuis le 11 mars. Celle des réacteurs 1 et 3 s'est stabilisée en dessous de 100°C depuis le mois d'août, alors que la température dans la partie inférieure du réacteur 2 est tombée à 99,4°C le 28 septembre 2011, et a continué de décroître depuis. Selon l'exploitante Tokyo Electric Power Co. (Tepco), il est toutefois prématuré de parler d'un passage en arrêt à froid. Il faut pour cela que la température dans les réacteurs se stabilise durablement sous les 100°C et que la situation se normalise d'une manière globale. Un système de pulvérisation d'eau est utilisé depuis le 1<sup>er</sup> septembre pour le refroidissement des réacteurs, système qui s'est révélé extrêmement efficace. Selon Tepco, il importe désormais d'installer un système de refroidissement fiable pour obtenir l'état d'arrêt à froid.

## **... et levée d'ordre d'évacuation pour des parties de Fukushima**

Le 30 septembre 2011, le gouvernement japonais a levé l'ordre d'évacuation décrété fin avril 2011 pour les régions situées dans un périmètre de 20 à 30 km autour de la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi. Sont, en l'espèce, concernés les habitants de la ville de Hirono et de certains quartiers des villes de Minamisoma et de Tamura, la ville de Naraha et le village de Kawuichi. Tous sont situés dans la province de Fukushima.

Le gouvernement a été amené à prendre cette décision vu l'amélioration de la situation à Fukushima-Daiichi. La chambre haute du Parlement japonais a décidé, le 30 septembre également, de charger une commission indépendante d'enquêter sur l'accident de réacteur de Fukushima-Daiichi. Cette dernière sera mise en place en octobre et devra soumettre un rapport au Parlement dans les six mois.

## **L'AIEA lance son nouveau système d'information en matière de cas d'urgence**

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a développé un nouveau système d'information en matière de cas d'urgence radiologiques baptisé USIE. Ce nouveau portail Internet permet un échange d'informations en cas d'incident. Le système avait été mis en service en juin 2011 et a, depuis, apporté une contribution non négligeable en termes de communication pour la maîtrise de l'accident de réacteur à Fukushima-Daiichi.

## **Etude ETH: la sortie du nucléaire possible à certaines conditions**

L'approvisionnement énergétique de la Suisse sans énergie nucléaire est en principe possible du point de vue technologique d'ici à 2050 et aussi maîtrisable par l'économie, tout en exigeant des efforts coordonnés de tous les milieux économiques. C'est là la conclusion d'un groupe de chercheurs de l'Energy Science Center (ESC) de l'ETH de Zurich. Selon eux, le tournant énergétique exigera un développement modéré de l'hydraulique mais surtout une forte expansion des énergies renouvelables – photovoltaïque en tête, suivi par un recours décentralisé à la biomasse et à la géothermie. A moyen terme, l'ESC voit la nécessité de recourir à des centrales à gaz flexibles et, peut-être, aux importations d'électricité. Selon l'étude, le piégeage et le stockage de CO<sub>2</sub> dans les centrales à gaz à cycle combiné devraient être possibles d'ici une quinzaine d'années. En plus de l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'ESC estime qu'une extension et une restructuration du réseau électrique sont indispensables. Cette étude, à laquelle la conseillère fédérale Doris Leuthard s'est référée plusieurs fois publiquement, n'était pas disponible à la clôture de la rédaction.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site [www.forumnucleaire.ch](http://www.forumnucleaire.ch).